



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2026

COMPTE RENDU ANALYTIQUE

Conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres composant le Conseil Municipal	49
Membres en exercice	49
Membres présents	44
Membres excusés et représentés	5
Membres absent non représenté.....	0



La séance est ouverte à 19h00 sous la présidence de Monsieur Pierre-Michel DELECROIX,

Questions orales

Liste Un nouvel essor pour Saint-Maur

Monsieur le Maire, pouvez-vous confirmer que l'ensemble des moyens et dépenses de communication financés par la Ville est exclusivement consacré à la communication institutionnelle de la commune et n'a eu, ni n'a aujourd'hui, pour objet ou pour effet de procurer un avantage ou une valorisation particulière à un élu ou à un candidat ?

Liste Imagine Saint-Maur

Cet été, la Marne a subi une importante pollution aux hydrocarbures à la suite du déversement de plusieurs milliers de litres de fioul, entraînant notamment la fermeture temporaire de plusieurs sites de baignade. La Ville de Saint-Maur a d'ailleurs déposé plainte contre X si je ne me trompe pas.

Qu'en est-il aujourd'hui de cette pollution et de ses conséquences sur la qualité de l'eau de la Marne à Saint-Maur ?

Des résultats peuvent-ils être communiqués aux élus et rendus publics ?

Liste Unis pour Saint-Maur

Quelles démarches la municipalité a-t-elle engagées auprès de la direction de la clinique de Métivet, de l'ARS ou du ministère de la Santé pour défendre le maintien de l'activité obstétricale à Saint-Maur ?

Quelles sont les modifications précises du PLUI à Saint-Maur après l'enquête publique "Modification n°1 du PLUI de PEMB ?

Liste Vivons Saint-Maur

Un plan de climatisation des bâtiments culturels est-il prévu ?

1. **Désignation d'un secrétaire de séance et appel nominal**

Désigne Carole DRAI, Secrétaire de séance.

Unanimité

Etaient présents :

M. Pierre-Michel DELECROIX Maire,
Mme Carole DRAI, M. Germain ROESCH, Mme Yasmine CAMARA, M. Julien KOCHER, Mme Hélène LERAITRE, M. Cédric LAUNAY, Mme Agnès CARPENTIER, M. Philippe CIPRIANO, Mme Marie-Thérèse DEPICKERE, M. Gilles CHERIER, Mme Camille RENARD, Mme Anne VOISIN, M. Bruno BISMUTH.
Maire-Adjoints.

Mme Anne-France LAVIROTTE, M. Sylvain BERRIOS, Mme Peggy D'HAHIER, M. Jean-Marc BRETON, Mme Achraf ATALLAH, M. Pierre GUILLARD, Mme Nadia LECUYER, M. Aurélien PREVOT, Mme Jacqueline LAVAL, M. Frank PATTI, Mme Dominique BLÉHAUT, M. Marc COHEN, Mme Fabienne HAUSTANT, Mme Dominique SOULIS, M. Baptiste VEDRINES, Mme Agnès AZOULAY, M. Vincent MARTINS, Mme Laurianne SUANT, M. Thibaut DENTIN, Mme Johanna SPORTES, M. Hugo KHEYAR, Mme Anne ROMAIN, M. Fabrice CAPRANI, Mme Sophie MORDELET, M. Jean-Louis BARTHELEMY, M. Matthieu FERNANDEZ, Mme Martine CLERC, M. Jérôme BERTRAND, Mme Laurence MORIN, M. Mehdi KOUKI,
Conseillers Municipaux.

Etaient absents excusés et représentés :

M. Adrien CAILLEREZ qui a donné pouvoir à M. Julien KOCHER, M. Loïc KERMAGORET qui a donné pouvoir à Mme Carole DRAI, M. Antonin LENOEL qui a donné pouvoir à M. Germain ROESCH, Mme Céline VERCELLONI qui a donné pouvoir à Mme Sophie MORDELET, Mme Emma BERNARD qui a donné pouvoir à M. Jean-Louis BARTHELEMY.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du conseil municipal présents, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers municipaux empêchés. Les mandats ont été remis par le porteur à Monsieur le Président.

Était absent non représenté :

Au cours de la séance : M. Matthieu FERNANDEZ sort au point n°5 puis entre au point n°6, Mme Carole DRAI sort au point n°9 puis entre au point n°12, Mme Anne-France LAVIROTTE sort au point n°12 puis entre au point n°18, Mme Sophie MORDELET sort au point n°14 puis entre au point n°16, M. Germain ROESCH sort au point n°15 puis entre au point n°17, M. Matthieu FERNANDEZ sort au point n°19 et donne pouvoir à Mme Martine CLERC.

2. **Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 25 juin 2026**

Approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 25 juin 2026.

Unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

2.1. **Opposition au projet d'incinérateur Thermo-sur-Seine mené par la ville de Paris à Vitry-sur-Seine**

Affirme son opposition inconditionnelle au projet Thermo-sur-Seine et demande à la Ville de Paris, d'abandonner le projet de construction, à Vitry-sur-Seine, d'une installation d'incinération de grande ampleur utilisant des combustibles solides de récupération (CSR) dans le Val-de-Marne ;

Demande à la Commission nationale du débat public et aux garants de veiller à ce que la concertation préalable relative au projet Thermo-sur-Seine permette le débat sur son opportunité, ses objectifs, ses caractéristiques, ses impacts environnementaux, sanitaires et territoriaux, ainsi que sur les effets cumulés avec les autres installations d'incinération existantes, et sur les alternatives au projet, y compris l'absence de sa mise en œuvre ;

Demande enfin que soient rendues publiques, dans des délais compatibles avec une participation utile du public, l'ensemble des études et données nécessaires à l'appréciation du projet, notamment celles relatives aux émissions atmosphériques, aux effets cumulés, aux flux d'approvisionnement et de transport, à la nature et à l'origine des combustibles, aux risques d'inondation, aux incidences sanitaires, au bilan climatique global et à la comparaison documentée avec les alternatives disponibles.

Unanimité

3. **Protocole transactionnel entre la Ville et l'ayant droit de la concession n°44238 référencée au cimetière de La Pie**

Autorise le Maire à signer le protocole transactionnel.

Unanimité

FINANCES COMMUNALES

4. **Travail de mémoire : attribution d'une subvention à l'association Action Citoyenne Jeunesse et Mémoire sur le budget de la ville (exercice 2026)**

Approuve l'attribution au titre de l'année 2026, d'une subvention affectée à l'association Action Citoyenne Jeunesse et Mémoire d'un montant de 33 000 € pour l'organisation de voyages pour les collégiens et lycéens de Saint-Maur-des-Fossés, dans le cadre du programme de l'Education Nationale, sur des lieux mémoriels (Auschwitz, Struthof, Oradour-sur-Glane, Izieu, Pithiviers, Camp des Milles, Mémorial de Caen et plages du débarquement),

Demande à cette association de porter sur ses différents documents (papier à entête, carte d'adhérents, etc...) la mention : « Association subventionnée par la Ville de Saint-Maur-des-Fossés »,

Dit que compte tenu que la subvention municipale dépasse 23 000 €, l'association devra signer une convention d'objectifs et de moyens définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention allouée, et cela préalablement au versement des fonds.

Unanimité

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

5. **Gares de Saint-Maur Créteil et Saint-Maur Champigny (Champignol) : mise en œuvre d'un projet de recherche dans le cadre d'une Convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE)**

Approuve la mise en œuvre d'un projet de recherche dans le cadre du dispositif CIFRE portant sur l'évaluation de l'impact géo-sociologique de l'aménagement des gares Saint-Maur-Champigny et Saint-Maur-Créteil, dans le cadre de leur raccordement à la ligne 15 du Grand Paris Express.

Dit que l'emploi non permanent nécessaire à la mise en œuvre du projet CIFRE fera l'objet d'une création par délibération du Conseil municipal.

Autorise Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué aux ressources humaines, à engager toutes les démarches nécessaires à la constitution et à la mise en œuvre du projet CIFRE et, sous réserve de son acceptation, à signer la convention CIFRE, le contrat de collaboration avec les partenaires universitaires et scientifiques retenus, ainsi que tout document nécessaire à la réalisation du projet.

Dit que les dépenses et recettes correspondantes seront inscrites au budget de la Ville.

Unanimité

6. **Régime Indemnitaire des agents de la Ville de Saint-Maur-des-Fossés
- actualisation des cadres d'emplois bénéficiaires du RIFSEEP**

Décide d'instaurer, à compter du 1^{er} octobre 2026, le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) au bénéfice des agents publics nommés ou recrutés dans les emplois fonctionnels administratifs de direction relevant du chapitre III du décret n° 2026-484 du 10 juin 2026 et concernés par la présente délibération.

Approuve les plafonds annuels de l'IFSE et du CIA applicables aux emplois fonctionnels administratifs de direction concernés, ainsi que l'actualisation des plafonds applicables aux administrateurs territoriaux, aux ingénieurs territoriaux, aux conseillers territoriaux des activités physiques et sportives et aux techniciens territoriaux, tels que récapitulés en annexe 2 de la présente délibération.

Décide de prévoir la possibilité du maintien, à titre individuel, du montant indemnitaire antérieurement perçu par les fonctionnaires concernés, dans les conditions prévues à l'article L. 714-8 du Code général de la fonction publique.

Prend acte des conditions d'attribution du régime indemnitaire telles que récapitulées en annexe 1.

Dit que le montant individuel du régime indemnitaire attribué à chaque agent est fixé par l'autorité territoriale, dans la limite des plafonds et selon les conditions et critères définis par la présente délibération et ses annexes.

Dit que les crédits nécessaires au paiement du régime indemnitaire sont inscrits chaque année au budget.

Dit que la présente délibération abroge et remplace, à compter de son entrée en vigueur, les seules dispositions contraires contenues dans les délibérations antérieures relatives au régime indemnitaire des agents de la Ville de Saint-Maur-des-Fossés.

Unanimité

7. **Mise à disposition d'un agent territorial auprès du Syndicat mixte à vocation unique "MARNE VIVE"**

Approuve la convention de mise à disposition d'un agent au bénéfice du Syndicat Mixte à vocation unique « MARNE VIVE » présentée en annexe 1 ainsi que la liste du personnel concerné figurant en annexe 2.

Dit que cette mise à disposition sera concrétisée par arrêté du Maire et ceci après accord de l'agent concerné.

Dit que le salaire et charges de l'agent mis à disposition auprès du Syndicat Mixte à vocation unique « MARNE VIVE » feront l'objet d'un remboursement à la ville conformément aux dispositions de la convention de mise à disposition.

Autorise Monsieur le Maire, ou l'adjoint(e) délégué(e) aux ressources humaines, à signer la convention qui prend effet du 1^{er} janvier 2027 au 31 décembre 2029.

Unanimité

8. **Modification du tableau des effectifs des emplois permanents et création d'emplois non permanents**

Approuve les modifications apportées au tableau des effectifs des emplois permanents, telles que présentées en annexe 1.

Approuve la création des emplois non permanents tels que présentés en annexe 2.

Dit que les crédits nécessaires à l'application de ces mesures sont prévus et inscrits au budget de l'exercice en cours.

Majorité

41 Pour

8 Abstentions (Mme Céline VERCELLONI, M. Fabrice CAPRANI, Mme Sophie MORDELET, M. Jean-Louis BARTHELEMY, Mme Emma BERNARD, M. Matthieu FERNANDEZ, Mme Martine CLERC, M. Mehdi KOUKI)

ENVIRONNEMENT - DEVELOPPEMENT DURABLE

9. **Lutte contre les fortes chaleurs : poursuite des études de performance énergétique dans les écoles et crèches communales dans le cadre de la centrale d'achat SIPP'n'CO du SIPPAREC**

Approuve la réalisation d'études du confort d'été et de demi-saison dans les bâtiments municipaux accueillant du publics sensible, notamment les écoles et les crèches ;

Autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires auprès du SIPPAREC et à signer les documents afférents à la réalisation de ces études.

Unanimité

10. **Rénovation énergétique du multi-accueil du Mesnil : autorisation donnée au Maire d'effectuer les démarches auprès du Fonds vert pour l'attribution d'une subvention**

Autorise le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour l'obtention d'une subvention au titre du Fonds vert, dans le cadre du dispositif « Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux » pour les travaux de rénovation énergétique du multi-accueil du Mesnil.

Unanimité

11. **Rénovation énergétique du multi-accueil du Mesnil : autorisation donnée au Maire d'effectuer les démarches auprès de la Métropole du Grand Paris pour l'attribution du Fonds d'Investissement Métropolitain**

Autorise le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour l'obtention d'une subvention à la Métropole du Grand Paris au titre du Fonds d'Investissement Métropolitain, dans le cadre des travaux de rénovation énergétique du multi-accueil du Mesnil.

Unanimité

12. **Rafrâichissement des écoles : autorisation donnée au Maire d'effectuer les démarches auprès d'EDF pour l'attribution d'une subvention**

Autorise le Maire ou son représentant à effectuer les démarches auprès d'EDF pour l'attribution d'une subvention.

Unanimité

13. **Déploiement de solutions de tri sur l'espace public - candidature à l'appel à projet "Hors Foyer 2026" de Citeo**

Autorise le Maire à effectuer les démarches nécessaires auprès de CITEO pour déposer la candidature de la Ville à l'Appel à projets « Hors Foyer 2026 » et mettre en œuvre les actions qui en découlent.

Unanimité

URBANISME - AMENAGEMENT

14. **Création d'une commission extra-municipale "Saint-Maur, ville apaisée"**

Adopte le principe et les modalités de création et de fonctionnement d'une commission extra-municipale « Saint-Maur, ville apaisée ».

Unanimité

15. **Poursuite de la renaturation de la cour d'école Edith Cavell : autorisation donnée au Maire d'effectuer les démarches auprès du Fonds vert pour l'attribution d'une subvention**

Autorise le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour l'obtention d'une subvention au titre du Fonds vert, dans le cadre du dispositif « Renaturation des Villes et Villages » pour les travaux de désimperméabilisation de la cour d'école Edith Cavell.

Unanimité

16. **Aménagement du poste de Police Municipale : autorisation donnée au Maire d'effectuer les démarches auprès de la Métropole du Grand Paris pour l'attribution du Fonds d'Investissement Métropolitain**

Autorise le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour l'obtention d'une subvention à la Métropole du Grand Paris au titre du Fonds d'Investissement Métropolitain, dans le cadre des travaux d'aménagement du poste de Police Municipale.

Unanimité

17. **Réfection du terrain synthétique du stade des Corneilles : autorisation donnée au Maire d'effectuer les démarches auprès de la Région pour l'attribution d'une subvention**

Autorise le Maire à effectuer les démarches nécessaires auprès de la Région Ile-de-France pour l'obtention d'une subvention dans le cadre de la réfection du terrain synthétique situé dans l'enceinte du stade des Corneilles.

Unanimité

FAMILLE - JEUNESSE ET SPORTS

18. **Attribution de subventions aux associations sportives dans le cadre des contrats de performance par équipe**

Attribue, au titre de l'année 2026, des subventions aux associations sportives ou sections d'associations, pour un montant de 207 000 € au titre des Contrats de performance par équipe, réparti comme suit :

VGA Gymnastique	7 000 €
STELLA Saint-Maur Handball (1 ^o partie saison 2026/2027)	150 000 €
U.S. Lusitanos Saint-Maur (1 ^o partie saison 2026/2027)	50 000 €
Total	207 000 €

Demande à ces associations de porter sur leurs différents documents (papier à en-tête, carte d'adhérent, etc...) la mention : « Association subventionnée par la Ville de Saint-Maur-des-Fossés ».

Dit que les associations dont la subvention municipale annuelle dépasse 23 000 € devront signer une convention d'objectifs et de moyens définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention allouée, et cela préalablement au versement des fonds.

Dit que les montants susvisés seront affectés sur le budget 2026 de la Ville de Saint-Maur-des-Fossés.

Majorité

44 Pour

5 Abstentions (Mme Céline VERCELLONI, M. Fabrice CAPRANI, Mme Sophie MORDELET, M. Jean-Louis BARTHELEMY, Mme Emma BERNARD)

19. **Attribution de subventions Coup de Pouce, Bourse au permis et BNSSA**

Approuve l'attribution, dans le cadre des dispositifs Bourse au permis, Coup de pouce et BNSSA, de subventions, pour un montant total de 17 083,20 euros, pour les projets dont la liste figure ci-après :

Bourse au permis

1- Nom prénom	
<i>Date de naissance</i>	
<i>Projet</i>	En tant qu'étudiante en architecture, obtenir le permis lui permettrait de gagner en autonomie et de faciliter ses déplacements dans le cadre de ses études et de sa vie professionnelle.
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE	En contrepartie, elle s'engage auprès de l'association « Société d'histoire et d'archéologie » afin de participer au chantier de restauration du site de l'abbaye de Saint-Maur.
<i>Proposition de la commission</i>	Soutien de 600 euros
2- Nom prénom	
<i>Date de naissance</i>	
<i>Projet</i>	Étudiant en licence 2 STAPS, souhaite obtenir son permis de conduire afin de faciliter ses déplacements, car son université est basée à Bobigny, ce qui représente une distance importante.
VGA FOOTBALL FÉMININ	Il a choisi de s'investir auprès de l'association « VGA football féminin », qui s'inscrit dans son cursus sportif. Sa principale mission consistera à encadrer l'équipe féminine.
<i>Proposition de la commission</i>	Soutien de 600 euros
3- Nom prénom	
<i>Date de naissance</i>	
<i>Projet</i>	En terminale au lycée Marcelin Berthelot, souhaite orienter sa carrière vers la robotique. Le permis de conduire lui permettrait d'accéder aux écoles où elle envisage de postuler, qui sont assez éloignées et difficiles d'accès en transport en commun.

IT SCHOOL	Elle s'engage auprès de l'association « IT SCHOOL », école qui a pour but de former les jeunes à la robotique et à la programmation, ce qui est dans la continuité de son parcours scolaire.
<i>Proposition de la commission</i>	Soutien de 600 euros
4- Nom prénom	
<i>Date de naissance</i>	
<i>Projet</i>	Actuellement étudiante en 1ère année de droit à l'Université Paris-Saclay, souhaite obtenir son permis afin de faciliter ses trajets universitaires mais aussi de gagner en indépendance et en autonomie.
SECOURS POPULAIRE	a une appétence pour le domaine solidaire. Cet engagement lui permettra de concrétiser ses valeurs de solidarité, d'entraide et de tolérance, tout en développant ses compétences relationnelles et organisationnelles et en enrichissant son expérience humaine.
<i>Proposition de la commission</i>	Soutien de 600 euros

Bourse au permis

5- Nom prénom	
<i>Date de naissance</i>	
<i>Projet</i>	Actuellement lycéen, souhaite obtenir son permis pour ne pas être dépendant des transports en commun et faciliter ses démarches quotidiennes.
TENNIS CLUB DE LA VARENNE	D'un naturel sportif, il s'est naturellement orienté vers le Tennis club de la Varenne. Ses principales missions seront l'encadrement des équipes et la gestion des matchs.
<i>Proposition de la commission</i>	Soutien de 600 euros
6- Nom prénom	
<i>Date de naissance</i>	
<i>Projet</i>	Actuellement étudiante en 1ère année, est l'aînée d'une famille nombreuse. L'obtention du permis lui permettrait de soutenir sa famille et de faciliter ses

	déplacements.
Visites malades Établissements hospitaliers (V.M.E.H. 94)	Titulaire du BAFA, elle est déjà très engagée dans des actions sociales (maraudes, visites aux personnes âgées). Le contact humain est pour elle une passion. C'est donc naturellement qu'elle s'est tournée vers l'association « Visites malades établissements hospitaliers ». Ces missions consisteront à visiter des personnes âgées et à organiser des animations.
<i>Proposition de la commission</i>	Soutien de 600 euros
7- Nom prénom	
<i>Date de naissance</i>	
<i>Projet</i>	L'obtention de son permis lui permettrait de se déplacer plus facilement, vivant avec sa mère divorcée et son petit frère handicapé.
Village des enfants extraordinaires	Suite à une première expérience au Village des enfants extraordinaires, cette mission a été très enrichissante et l'a motivée à renouveler sa demande de bénévolat. Cette association accueille des enfants handicapés. Elle a aussi un rôle de soutien aux familles et contribue au bien-être des enfants, ce qui lui plaît beaucoup.
<i>Proposition de la commission</i>	Soutien de 600 euros
8- Nom prénom	
<i>Date de naissance</i>	
<i>Projet</i>	Actuellement en recherche d'emploi, l'obtention du permis de conduire lui permettrait d'élargir son périmètre géographique afin d'avoir davantage d'opportunités professionnelles.
TERRE ANOË ÉPICERIE SOLIDAIRE	Son choix s'est orienté vers une mission de solidarité. Il va travailler à l'épicerie solidaire. Cela lui permettra d'acquérir une expérience enrichissante et d'exercer une mission d'entraide auprès des personnes démunies.
<i>Proposition de la commission</i>	Soutien de 600 euros
9- Nom prénom	
<i>Date de naissance</i>	

<i>Projet</i>	Actuellement en réorientation professionnelle vers les métiers de la construction, le permis de conduire est indispensable dans ce secteur d'activité. Ses parents étant séparés, en tant que soutien de famille, l'obtention du permis lui permettrait de faciliter les déplacements quotidiens et de gagner en autonomie.
COMPAGNIE D'ARC DE SAINT-MAUR	Ses missions au sein de l'association de la Compagnie de tir à l'arc consistent à participer à l'entretien du patrimoine, des infrastructures ainsi qu'à l'animation.
<i>Proposition de la commission</i>	Soutien de 600 euros

Coup de pouce

1- Nom prénom	
<i>Date de naissance</i>	
<i>Coup de pouce</i> Semestre académique à Tokyo	Actuellement étudiante en Master 1 communication internationale à l'ISCOM de Paris, doit participer à un échange académique semestriel du 2 février au 2 août 2026 pour valider son cursus. Passionnée par les voyages et par la culture japonaise, Lélia a été admise au sein du studio d'architecture KAD à Tokyo.
<i>Proposition de la commission</i>	Soutien de 800 euros
2- Nom prénom	
<i>Date de naissance</i>	
<i>Coup de pouce</i> Projet fille au pair aux États-Unis	Actuellement en terminale STMG au lycée François Mansart à Saint-Maur, souhaite prendre une année de césure après l'obtention de son baccalauréat et partir en tant que fille au pair aux États-Unis. Cela lui permettrait de parfaire son anglais, d'acquérir en maturité et de bien choisir son orientation. Dans le cadre de son BAFA, elle a eu la chance de s'occuper de jeunes enfants, ce qui lui a beaucoup plu et lui permettra de mettre en pratique ses connaissances.
<i>Proposition de la commission</i>	Soutien de 1000 euros
3- Nom prénom	
<i>Date de naissance</i>	
<i>Coup de pouce</i> Mobilité étudiante annuelle au Canada	Étudiante en 3ème année à l'École nationale vétérinaire d'Alfort, elle souhaite réaliser sa 4ème année d'études à la Faculté de médecine

	vétérinaire de l'Université de Montréal pour l'année académique 2026-2027. Son parcours est guidé par une passion de longue date pour la santé animale. Son projet professionnel est de s'orienter vers une pratique mixte, à dominante rurale et équine. L'Université de Montréal est l'endroit idéal pour concrétiser cette ambition : elle dispose d'un centre hospitalier universitaire vétérinaire doté d'infrastructures de pointe et d'une clinique ambulatoire unique.
<i>Proposition de la commission</i>	Soutien de 1000 euros

4- Nom prénom	██████████
<i>Date de naissance</i>	██████████
Coup de pouce Court métrage – Celles de 18	Le club de cinéma du lycée Condorcet réunit des élèves passionnés par le 7ème art, encadrés par leur professeur d'histoire-géographie. Cette subvention les aiderait à financer leur court métrage « Celles de 18 ». Ce projet leur permet de découvrir toutes les étapes de la création d'un film, une aventure enrichissante qui allie apprentissage cinématographique et découverte de l'histoire.
<i>Proposition de la commission</i>	Soutien de 1000 euros
5- Nom prénom	██████████
<i>Date de naissance</i>	██████████
Coup de pouce Stage à Papeete Polynésie française	Actuellement étudiant en 2ème année du Programme Grande École de l'emlyon, ██████████ est en stage de six mois au département marketing et communication de la Banque de Polynésie à Papeete. Ce stage s'inscrit dans la continuité de son parcours et lui permettra de découvrir le secteur bancaire sous l'angle du marketing dans un environnement très différent de la métropole.
<i>Proposition de la commission</i>	Soutien de 800 euros

6- Nom prénom	██████████
<i>Date de naissance</i>	██████████
Coup de pouce Mobilité académique de 4 mois à l'université de Bologne en Italie	Actuellement étudiant en 2ème année de préparation intégrée à l'école d'ingénieurs ESIEE, dans le cadre de ses études pour obtenir le diplôme d'ingénieur, il doit réaliser

	un semestre en mobilité académique à l'étranger pour valider son cursus. Son choix s'est orienté vers l'Université de Bologne, qui bénéficie d'une grande renommée. Cette mobilité lui permettra de perfectionner son anglais et d'apprendre une nouvelle langue. Cette nouvelle culture sera pour lui une opportunité d'enrichissement culturel et personnel. Cela lui permettra aussi d'améliorer sa capacité d'adaptation et sa connaissance de soi afin de mieux définir son avenir professionnel et personnel.
<i>Proposition de la commission</i>	Soutien de 800 euros
7- Nom prénom	
<i>Date de naissance</i>	
<i>Coup de pouce</i> Semestre d'échange à Madrid	Actuellement étudiant en master Génie urbain à l'Université Gustave Eiffel et rattaché à l'école d'ingénieurs de la Ville de Paris, il souhaite effectuer un semestre d'échange au sein de l'Université Polytechnique de Madrid. Cette mobilité constitue une étape essentielle pour enrichir sa formation, découvrir d'autres approches de l'urbanisme et s'ouvrir à un contexte international.
<i>Proposition de la commission</i>	Soutien de 800 euros
8- Nom prénom	
<i>Date de naissance</i>	
<i>Coup de pouce</i> Camp des compaquerettes en Arménie	Cinq étudiants âgés de 18 ans et engagés depuis plusieurs années dans le scoutisme souhaitent partir en Arménie pour travailler bénévolement en collaboration avec des scouts arméniens dans un foyer accueillant des jeunes victimes de la guerre du Haut-Karabagh. Cette mission sera aussi l'occasion de découvrir la culture arménienne et l'histoire du pays. Leur rôle sera d'accompagner ces jeunes mais aussi d'organiser des activités, des sorties, de mettre en place des cours d'anglais, des jeux et des animations.
<i>Proposition de la commission</i>	Soutien de 1000 euros
9- Nom prénom	
<i>Date de naissance</i>	
<i>Coup de pouce</i>	Actuellement étudiante en 2ème année de cinéma et audiovisuel, mineure Lettres, à la

Semestre d'études à Montréal	Sorbonne Nouvelle, dans le cadre de son parcours académique, [REDACTED] souhaite effectuer un échange universitaire au Canada. Elle a été admise à l'Université Concordia à Montréal du 8 septembre au 18 décembre 2026. Cette mobilité lui permettra de perfectionner son anglais, d'accéder à une nouvelle approche du cinéma et de la littérature ainsi que de découvrir une nouvelle culture. Cette subvention lui permettra d'envisager sereinement cet échange universitaire, car ce voyage représente un coût important.
<i>Proposition de la commission</i>	Soutien de 800 euros
10- Nom prénom	[REDACTED]
<i>Date de naissance</i>	[REDACTED]
<i>Coup de pouce</i> Mobilité académique de 4 mois à l'université de Leiria au Portugal	Actuellement étudiant à l'EPISEN (École Publique d'Ingénieurs de la Santé et du Numérique) à Créteil, pour valider son cursus et obtenir son diplôme d'ingénieur, [REDACTED] doit réaliser un stage de 4 mois à l'étranger dans le domaine de la recherche et du développement. Après une recherche intensive, il a été admis dans un centre de recherche d'excellence spécialisé dans le développement rapide et durable des produits à Leiria au Portugal. Il travaillera sur la modélisation numérique de la colonne vertébrale. Ce projet, mené en collaboration avec des experts médicaux, représente une étape cruciale pour sa carrière dans le domaine des dispositifs médicaux et de la biomécanique.
<i>Proposition de la commission</i>	Soutien de 800 euros
11- Nom prénom	[REDACTED]
<i>Date de naissance</i>	[REDACTED]
<i>Coup de pouce</i> Mobilité académique d'un an en Californie	Actuellement étudiante en 2ème année (bachelor) à Sciences Po Paris [REDACTED] a été admise pour sa 3ème année à l'Université de Santa Barbara, au nord de Los Angeles, afin de valider son cursus universitaire. Passionnée par les États-Unis, ce séjour est une opportunité d'approfondir ses connaissances en politique et de s'investir dans la gestion de la gouvernance climatique à

	l'échelle globale, matière où elle s'est inscrite pour étudier les politiques environnementales novatrices de la Californie. Elle a choisi la majeure « Environmental Studies », qui lui permettra d'étudier les politiques environnementales innovantes de la Californie. Elle est volontaire, à son retour, pour partager son expérience aux jeunes Saint-Mauriens.
<i>Proposition de la commission</i>	Soutien de 1000 euros

B.N.S.S.A.

1- Nom prénom	
Date de naissance	
BNSSA	Actuellement étudiante en licence de philosophie à l'UPEC, cette subvention lui permettrait la prise en charge d'une partie du financement de ses études.
Piscines municipales	Elle souhaiterait intégrer l'équipe municipale de sauveteurs afin d'assurer la sécurité et le bon déroulement des activités aquatiques de la Ville.
Proposition de la commission	Soutien de 600 euros

2- Nom prénom	
Date de naissance	
BNSSA	Actuellement lycéenne, elle souhaiterait mettre à disposition ses compétences acquises à la VGA natation au cours de 8 années de natation artistique au service de la Ville.
Piscines municipales	Elle aimerait proposer ses compétences acquises à la VGA au service de la Ville.
Proposition de la commission	Soutien de 460 euros
3- Nom prénom	
Date de naissance	
BNSSA	Actuellement en service civique à l'hôpital Necker, elle a pratiqué la natation pendant 10 ans. Aujourd'hui, elle est triathlète en club et souhaite s'engager dans une mission utile et concrète d'intérêt public.

Piscines municipales	Travailler pour la commune serait une réelle opportunité. Dès la fin de son service civique, elle envisage de se rendre disponible pour travailler en tant que maître-nageur sauveteur dans les piscines de la Ville.
Proposition de la commission	Soutien de 480 euros
4- Nom prénom	
Date de naissance	
BNSSA	est passionné par la natation qu'il pratique depuis son enfance et souhaite en faire son métier.
Piscines municipales	Il a fréquenté les piscines des Canetons et de Brossolette. Travailler pour la Ville serait pour lui un accomplissement personnel. Clément est très motivé, il souhaite depuis longtemps travailler dans les piscines de la Ville.
Proposition de la commission	Soutien de 343,20 euros

Majorité

43 Pour

6 Abstentions (Mme Céline VERCELLONI, M. Fabrice CAPRANI, Mme Sophie MORDELET, M. Jean-Louis BARTHELEMY, Mme Emma BERNARD, M. Mehdi KOUKI)

20. **Réfection d'une partie du mur d'escalade du centre sportif Pierre Brossolette : autorisation donnée au maire d'effectuer les démarches auprès du conseil régional d'Ile-de-France pour l'attribution d'une subvention**

Approuve le remplacement du copyrock du mur d'escalade du centre sportif Pierre Brossolette.

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer les démarches nécessaires auprès du conseil régional d'Ile-de-France pour solliciter l'attribution d'une subvention relative aux travaux de remplacement du copyrock, et à signer tous les documents s'y rapportant.

Unanimité

ANIMATIONS

21. **Approbation des tarifs pour l'animation "L'Enquête à Saint-Maur" dans le cadre des activités proposées à Halloween**

Approuve la grille tarifaire ci-dessous :

Tarif Enquête à St-Maur	Saint-Maurien	Non Saint-Maurien
Entrée unique (à partir de 10 ans)	5€	15€

Approuve le remboursement de la participation uniquement en cas d'annulation de l'animation par la Ville.

Dit que la présente délibération sera applicable à compter de sa certification exécutoire.

Dit que ces tarifs pourront être actualisés chaque année au 1^{er} septembre par décision du Maire ou de son représentant, dans la limite de l'évolution de l'indice des prix à la consommation – ensemble des ménages – hors tabac, selon la formule : $(IPC\ n - IPC\ n-1) / IPC\ n-1$.

Dit que les recettes seront encaissées au budget de la ville.

Autorise Monsieur le Maire ou à défaut un élu délégué à apporter, par décision, des modifications mineures (date et horaires, etc...) à la présente délibération.

Unanimité

AFFAIRES CULTURELLES

22. **Renouvellement de la convention avec l'association le Lions Club Saint-Maur Alliance pour son exposition caritative Médicis Art Fair 2026**

Adopte le projet de convention avec l'association Lions Club Saint-Maur Alliance pour la mise à disposition de la Maison des Arts et de la Culture - Villa Médicis pour son exposition.

Autorise Monsieur le Maire, ou un élu délégué, à signer ladite convention.

Unanimité

23. **Renouvellement de la convention de partenariat entre la Ville de Saint-Maur-des-Fossés et l'EPIC "Théâtre et Cinémas de Saint-Maur" portant sur l'impression et contremarques des cinémas de l'EPIC**

Approuve le projet de convention de partenariat entre la Ville de Saint-Maur-des-Fossés et l'EPIC « Théâtre et Cinémas de Saint Maur » portant sur l'impression des programmes et contremarques des cinémas.

Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention au nom de la Ville Saint-Maur-des-Fossés.

Unanimité

24. **Projet de partenariat avec le MAC VAL, musée d'art contemporain du Val-de-Marne, dans le cadre du festival littéraire LIRE DANS LA BOUCLE**

Approuve le projet de partenariat avec le MAC VAL, musée d'art contemporain du Val-de-Marne, pour la réalisation d'une exposition de livres d'artistes dans le cadre du festival littéraire Lire dans la Boucle.

Adopte la convention de prêt des œuvres mises à disposition par le MAC VAL, musée d'art contemporain du Val-de-Marne.

Autorise Monsieur le Maire, ou un élu délégué, à signer ladite convention.

Unanimité

25. **Désherbage des collections de la médiathèque et vente aux particuliers des documents retirés dans le cadre de Lire dans la boucle**

Autorise le déclasserement des documents suivants provenant de la médiathèque Germaine-Tillion et ses annexes :

- Les documents en mauvais état
- Les documents au contenu obsolète
- Les documents ne correspondant plus aux attentes des usagers
- Les documents au nombre d'exemplaires devenu trop important par rapport à la demande

Cette liste est dressée chaque année et conservée par la médiathèque.

Autorise la destruction des documents jugés en mauvais état ou dont le contenu n'est pas approprié pour une proposition à la vente.

Autorise l'organisation de la vente des documents dés herbés à des particuliers, dans le cadre de manifestations culturelles (ex : Lire dans la boucle)

Autorise la fixation des prix comme suit :

- CD : 1€ l'unité
- Livres : 1€ l'unité
- Périodiques : 1€ le lot (un lot = 10 revues)
- Beaux livres (livres d'art, grands formats) : 5€ l'unité

Autorise à 10 unités ou lots le nombre maximal de documents par acheteur.

Autorise la perception des recettes correspondantes par l'intermédiaire de la Régie de recettes de la médiathèque.

Autorise la médiathèque à céder les documents invendus à des entreprises spécialisées dans la revente de livres et de CD d'occasion et à passer tous les actes à cet effet.

Unanimité

AFFAIRES SOCIALES

26. **Demande de subvention pour surcharge foncière de la société VILOGIA, dans le cadre de la création d'une pension de famille de 26 logements, sise 123, rue du Docteur Roux**

Accorde la subvention pour surcharge foncière, d'un montant de 85 332,00 €, à la Société VILOGIA, dont le siège social est situé à VILLENEUVE D'ASCQ (59650), 74, rue Jean Jaurès, dans le cadre de l'opération d'acquisition-amélioration, de 26 logements, sise, 123, rue du Docteur Roux à Saint-Maur-des-Fossés.

Approuve la convention à intervenir avec VILOGIA, ci-annexée, dans le cadre de l'acquisition-amélioration, de 26 logements, sise 123, rue du Docteur Roux, à Saint-Maur-des-Fossés, ayant pour objet de réserver à la Commune un droit préférentiel de désignation, à compter de la première mise en location, sur 3 T1 PLAI.

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

Dit que la dépense sera imputée à la nature 20422 (Subventions d'équipement aux personnes de droits privés - Bâtiments et installations) du budget de l'exercice 2026.

Unanimité

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

27. Dérogations au repos dominical pour les commerces de détail et les concessionnaires automobiles pour l'année 2027

Approuve le calendrier des dérogations au repos dominical pour l'année 2027, fixé comme suit :

Pour les commerces de détail :

- Le premier dimanche des soldes d'hiver : le 10 janvier 2027,
- Le dimanche de Pâques : le 28 mars 2027,
- Le dimanche de la Fête des mères : le 30 mai 2027,
- Le dimanche 13 juin 2027,
- Le dimanche de la Fête des pères : le 20 juin 2027,
- Le premier dimanche des soldes d'été : le 27 juin 2027,
- Le dimanche après la rentrée des classes : le 5 septembre 2027,
- Les dimanches pendant les fêtes de fin d'année : 28 novembre 2027, 5, 12, 19, 26 décembre 2027.

Pour les concessionnaires automobiles, les cinq dimanches correspondant aux opérations commerciales nationales (« journées portes ouvertes ») sont ceux officiellement arrêtés pour l'année 2027, à savoir :

- ✓ Le dimanche 17 janvier 2027
- ✓ Le dimanche 14 mars 2027
- ✓ Le dimanche 13 juin 2027
- ✓ Le dimanche 12 septembre 2027
- ✓ Le dimanche 17 octobre 2027

Autorise le Maire ou son représentant à signer le ou les arrêtés afférents.

Majorité

43 Pour

6 Abstentions (Mme Céline VERCELLONI, M. Fabrice CAPRANI, Mme Sophie MORDELET, M. Jean-Louis BARTHELEMY, Mme Emma BERNARD, M. Mehdi KOUKI)

MARCHES PUBLICS

28. Avenant n° 1 au contrat de concession de service public pour la gestion des marchés d'approvisionnement de plein air

Approuve le projet d'avenant n° 1 au contrat de concession de service public pour la gestion des marchés d'approvisionnement de plein air de la Ville.

Autorise le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

Majorité

43 Pour

6 Contre (Mme Céline VERCELLONI, M. Fabrice CAPRANI, Mme Sophie MORDELET, M. Jean-Louis BARTHELEMY, Mme Emma BERNARD, M. Mehdi KOUKI)

29. **Actualisation des tarifs des droits de place dans le cadre du contrat de concession de service public pour la gestion des marchés d'approvisionnement de plein air**

Approuve et fixe la grille tarifaire actualisée applicable aux marchés d'approvisionnement de plein air de la Ville à compter du 1^{er} janvier 2027, comme suit :

Désignation	Droits de place Tarifs en € HT	
	2026	
	Champignol / Le Parc / Place d'Armes	La pie / Diderot / Les Mûriers
Abonnés :		
Droit de place (pour 1 ml et par tenue)	3.04	2.16
Tarif angle (pour 1 angle et par tenue)	1.86	1.86
Animation	1.21	1.21
Redevance déchets	0.46	0.46
Non abonnés :		
Droit de place (pour 1 ml et par tenue)	3.14	2.27
Tarif angle (pour 1 angle et par tenue)	1.86	1.86
Animation	1.21	1.21
Redevance déchets	0.18	0.18

Autorise le Maire ou son représentant à signer les documents qui s'y rapportent.

Majorité

43 Pour

6 Contre (Mme Céline VERCELLONI, M. Fabrice CAPRANI, Mme Sophie MORDELET, M. Jean-Louis BARTHELEMY, Mme Emma BERNARD, M. Mehdi KOUKI)

COMMUNICATIONS

30. **Communication par le Maire des décisions prises en vertu de la délégation consentie par le Conseil Municipal en date du 20 mars 2026 (art. L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales)**

Donne acte de la communication par le Maire des décisions prises en vertu de la délégation consentie par le Conseil Municipal en date du 20 mars 2026 (art. L2122-17, L2122-19, L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Dont acte

31. **Communication par le Maire des décisions prises en vertu de la délégation consentie par le Conseil Municipal en date du 20 mars 2026 (art. L2122-22 4° et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales)**

Donne acte de la communication des décisions prises par le Maire en vertu des délégations consenties par le Conseil Municipal en date du 20 mars 2026 (art. L2122-22 4° et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Dont acte

La séance est levée à 21h06.